



Question écrite 20/44 de Marc Cools sur l'affectation des parkings souterrains de la future Maison communale.

Le bâtiment U est doté de deux parkings souterrains. Pouvez-vous m'indiquer si un de ces deux parkings sera bien affecté pour les visiteurs qui se rendront dans les services communaux ?

Réponse:

L'affectation des parkings souterrains du Projet U fait actuellement l'objet d'une réflexion menée par un groupe de travail spécifique.

A ce stade, aucune décision n'a donc été prise à ce sujet.

A noter également que toute proposition de ce groupe de travail sera soumise au Comité de coordination Déménagement et, ensuite, devra obligatoirement être validée par le Collège.